

1981

Centenaire du Généralat du P. Le Vasseur

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains>

Recommended Citation

(1981). Centenaire du Généralat du P. Le Vasseur. *Cahiers Spiritains*, 15 (15). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains/vol15/iss15/4>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cahiers Spiritains by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

CENTENAIRE DU GÉNÉRALAT DU P. LE VAVASSEUR (1881-1882)

Ayant appris que plusieurs pensaient à lui pour la charge de Supérieur général, le P. Le Vasseur avait cru en conscience devoir écrire à Rome au Cardinal Préfet de la S.C. de la Propagande, pour lui soumettre les raisons qui, selon lui, devaient s'opposer à sa nomination. Son Eminence, tout en louant sa délicatesse de conscience en cette circonstance, n'avait pas cependant jugé à propos d'intervenir auprès du chapitre, afin de ne gêner en rien la liberté des votes, mais Elle l'avait engagé à exposer lui-même ses raisons devant les membres de l'assemblée.

Ces raisons, dit le T.R. Père, je viens donc vous les faire connaître, afin que vous y pensiez devant Dieu.

La première et la plus forte se tire de la pensée du V. Père lui-même. Si j'avais dû être Supérieur général, c'était bien à sa mort en 1852. Tous nos confrères m'auraient alors choisi d'une voix unanime, comme ayant été l'un des premiers promoteurs de l'œuvre des noirs. Je m'adressai au V. Père pour connaître de lui la volonté de Dieu. Il ne voulut pas d'abord se prononcer; mais enfin, sous mes instances, il consentit à nous donner sa pensée, au bout de trois jours de prières et de réflexions. Or, il désigna, comme vous le savez, notre Père défunt; et l'expérience a bien montré, en effet, que c'était là le choix de Dieu. C'est donc une indication que je ne suis pas appelé à diriger la Congrégation.

La deuxième raison, c'est que le T. R. Père défunt ne m'a pas déclaré non plus que je dusse lui succéder. Dans les conversations intimes que nous avons eues souvent sur la Congrégations, dans ses derniers moments, il m'a bien dit, une fois: ils vous éliront; mais il n'a pas ajouté que je dusse accepter, et n'a pas insisté pour cela.

La troisième raison, c'est que je n'ai pas, en effet, les qualités voulues pour un Supérieur général, notamment la science au-dessus de l'ordinaire que demandent nos Constitutions; tout le monde le sait assez.

La quatrième raison, c'est mon âge avancé, bientôt 71 ans, et mon état de fatigue. Depuis que je suis Vicaire général, c'est à peine si j'ai eu quelques semaines de bonnes ; aussi je n'aurais rien pu sans le secours des Pères de l'administration, qui m'ont secondé avec zèle et dévouement.

Une cinquième raison, qui s'ajoute à la précédente, c'est la difficulté de réunir de nouveau le Chapitre général, quand je viendrai à manquer, ce qui ne peut tarder beaucoup.

Et enfin, une sixième raison, c'est que je ferai, je crois, un bien plus grand en n'étant pas Supérieur général, que si je l'étais. J'ai aidé de mon mieux notre défunt Père ; je tâcherai de faire de même auprès de celui que vous nommerez, en m'efforçant de donner l'exemple de l'obéissance et de la soumission, et par là, je crois que je serai utile, car c'est là ce qu'il y a de plus important dans une Congrégation religieuse.

Pensez-y donc bien, dit en terminant le T.R. Père, afin de choisir celui que le Bon Dieu lui-même nous destine.

Tous alors se retirèrent en silence, mais sans paraître bien convaincus par les raisons du bon Père. Et, en effet, l'on aurait pu répondre d'abord que les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'à la mort du V. Père. Quant à son âge, il n'était pas non plus un obstacle, car on sait que malgré de violentes crampes d'estomac, son père est allé jusqu'à 86 ans, et sa vénérable mère porte encore aujourd'hui assez allégrement le poids de ses 97 ans. D'ailleurs les Pères qui l'avaient secondé jusque là, comme Vicaire général, seraient toujours à sa disposition, et au besoin il pourrait leur ajouter d'autres auxiliaires. Et, enfin, ayant été comme le bras droit du T.R. Père défunt, ainsi que du V. Père lui-même, il pouvait mieux que tout autre continuer les traditions et diriger la Congrégation et ses membres, selon les desseins de Dieu sur elle.

* * *

Le 28 août 1881, la grand' Messe de la fête du Saint-Cœur de marie fut célébrée à 8h.30. Mgr Duboin officia pontificalement . . .

Après la grand'messe, vers 10 h, tous les capitulants se réunirent dans la salle des conférences du Noviciat, choisie comme lieu des séances. Au milieu de la salle, sur un trophée convenablement orné, était l'urne contenant le cœur et la langue de notre V. Père, précieuses reliques qui rappelaient à

tous que l'on devait s'inspirer de sa pensée et de son esprit dans ce qui allait s'accomplir . . .

Au terme des Constitutions, on commença par l'élection du Supérieur général. Et dès le premier tour de scrutin, le R. P. Frédéric Le Vavasseur fut nommé à l'unanimité moins deux voix.

Toutes les cloches de l'établissement firent entendre aussitôt leurs sons joyeux, et la communauté toute entière, Pères, Frères, novices et scolastiques, se réunirent dans la grande salle du scolasticat, pour la proclamation de l'élection. La salle avait été décorée avec goût par les scolastiques. Au fond, sous un baldaquin, se trouvait le buste du V. Père, qui semblait ainsi présider à la fête. Toute l'assistance traduisait par un sourire de joie les sentiments de bonheur qu'elle éprouvait. Il n'en était pas de même du T. R. Père; les traits de son visage, tout en marquant la résignation, dénotaient une profonde impression. Il monta en chaire et nous adressa ces quelques paroles, d'une voix entrecoupée par l'émotion.

Voici donc votre Supérieur Général . . . Malgré mes infirmités, mon grand âge, les Pères du Chapitre viennent de me nommer à cette charge et de m'en imposer le lourd fardeau. S'il reste vrai de dire: «Infirma mundi elegit Deus», c'est bien certes en cette circonstance. Cependant, puisqu'on n'a pas eu égard à mes observations, il faut bien s'y résigner. Nous avons bien prié pour que la volonté de Dieu s'accomplisse, c'est donc qu'il l'a voulu; et c'est là ma grande consolation.

Ce qui me rassure aussi, c'est la pensée que tous s'efforceront de me rendre le fardeau léger. Je compte sur eux. Je compte tout spécialement sur les Pères de la Maison-Mère, qui continueront à m'aider avec tout le dévouement que je leur connais.

Je compte aussi sur nos bons Frères qui coopèrent au bien de la congrégation par leurs prières et par leurs travaux. Ils nous rendent partout de grands services. Leur généreux concours est précieux pour les missionnaires dans leur dur labeur de l'apostolat. Je compte également sur nos chers scolastiques: c'est la semence de la Congrégation, ce sont les hommes de l'avenir. Je sais leurs bonnes dispositions; je compte donc sur eux.

Et maintenant, comme notre V. Père et notre Père défunt, je me dévouerai pour le bien de la congrégation, jusqu'à extinction.

Plusieurs fois les paroles du bon Père furent interrompues par l'émotion ; et tous aussi partageaient la même impression. Avant de se retirer, il nous donna sa première bénédiction, et de tout son cœur, ajouta-t-il lui-même.

Aussitôt après, le R. P. Collin adressa à Rome, au Père Bricchet, une dépêche télégraphique pour faire demander, au nom du Chapitre, la confirmation du T. R. Père.

«Ce télégramme, écrit à ce sujet le P. Bricchet, m'arriva vers 3h 1/2. J'allais immédiatement trouver le Cardinal Siméoni. Son Éminence m'accueillit le sourire sur les lèvres, en disant : «Eh bien ! vous avez un Pape». – «Eminence, lui répondis-je, celui que nous désirions tous, et que nous vénérons comme un Père a été élu à la presque unanimité.»

Dans sa lettre du 8 septembre au Cardinal Préfet de la propagande, le P. Le Vavas seur écrivait : . . . *Selon l'avis de Votre Éminence, j'ai exposé de mon mieux à tous les pères du Chapitre les divers motifs qui, à mon sens, devaient s'opposer à ce que leur choix se portât sur moi. Malgré tout ce que j'ai pu leur dire, leurs suffrages se sont réunis sur ma personne.*

Je n'avais plus qu'à me soumettre à l'expression de la volonté divine, et à prendre ma croix avec courage.

Ce qui me donne confiance, ce sont les bonnes dispositions qui, grâce à Dieu, animent en général tous nos Pères. Notre V. Fondateur, le Père Libermann, a donné à notre Congrégation l'esprit qui devait l'animer ; son successeur, le R. P. Schwindenhammer, en a fixé l'organisation par des constitutions que votre Eminence a daigné confirmer de sa haute approbation. Je n'aurai qu'à maintenir et continuer ce qu'ils ont si bien fait avec l'aide de Dieu . . .

(Extrait du Bulletin de la Congrégation, tome XII, n° 143, 1881, pp. 2-4, 6-9, 13-14).